

Fédération nationale des Associations d'accueil des marins (FNAAM)

Membre de l'ISWAN (International Seafarers' Welfare and Assistance Network)°.

56 Rue Falguière 75015 PARIS

N°89 SEPTEMBRE/OCTOBRE 2014

France Ports Accueil

: A LIRE ...Deux excellents livres sur l'accueil des marins viennent de paraître et on ne peut que recommander leur lecture à tous les destinataires de France Ports Accueil

Le premier « Marins Lettre de mer, Paroles de terre » a été écrit par deux « experts » Arnaud de Boissieu qui fut longtemps visiteur de navires sur le port de Marseille Fos et Roland Doriol ancien prêtre navigant, qui fut longtemps animateur du foyer de Cebu aux Philippines. Une suite de récits vivants et colorés sur la vie des marins du monde en escale dans un grand port ou à bord de leurs navires. Un peu de poésie et d'humanité dans les coulisses de la mondialisation. Marine Editions

Le second « Voyage au cœur du Seamen's club » bien écrit et joliment illustré sur la vie du foyer de Brest de ses bénévoles de son salarié et de ses marins, vue par une journaliste, Josiane Guéguen, immergée dans cet univers qu'elle ne connaissait pas, durant cinq mois Un carnet passionnant pour tous ceux qui s'intéressent à l'accueil des marins. A commander à l'association brestoise A.C.*

- **Une nouvelle édition** du livre de Josiane Guéguen « Voyage au cœur du Seamen's Club » sortira le 10 décembre prochain. « contact@seamensclub-brest.fr »
-

Sommaire.

Il y a dix ans	Page 1
Motion votée le 12 octobre à Brest	Page 1
Il y a dix ans	Page1
Congrès de la FNAAM	Page 2
Le financement des foyers d'accueil	Page 3
La vie des ports	Page 5/10

IL Y A DIX ANS...Au dernier trimestre 2004, la FAAM se réjouissait de la décision du Memorandum de Paris de lancer une campagne de contrôle des conditions de vie des équipages à bord des navires inspectés. Dix ans plus tard le même Memorandum annonce que depuis un an, où la Convention sur le Travail Maritime est en vigueur, 113 navires ont été retenus pour déficiences à cette Convention. C'est une bonne nouvelle pour les marins. Il y a dix ans le congrès de la FAAM, très bien organisé par l'AHAM, se déroulait au Havre en présence notamment du Maire, du député et de l'évêque du lieu. Le bureau de la Fédération était renouvelé et Angel Llorente était élu comme nouveau Président. La FAAM s'enrichissait de deux nouveaux membres : Nantes et Port Réunion. Se réjouissant de la ratification de

la 163, elle demandait qu'à travers les Conseils de bien-être portuaires « l'accueil des marins soit rapidement partenarié entre l'Etat, les acteurs portuaires, les collectivités locales et les associations » Dix ans plus tard, si ce partenariat a fait quelques progrès à travers les commissions portuaires et la future charte des GPM, la réelle participation des armateurs est toujours en attente. Il y a dix ans Dunkerque déposait les statuts de son Conseil de bien-être, Rouen fêtait son 100 000ème marin ; St Nazaire voyait enfin partir l'Alliance ; Lorient s'appropriait à ouvrir son nouveau foyer et Port de Bouc commençait à ouvrir son foyer annexe au terminal conteneurs. Autant de signes de vitalité de nos associations qui, dix ans plus tard sont toujours d'actualité ! Alain Coudray

Motion adoptée à l'issue du Congrès de Brest le 12 octobre 2014

Réunie en Assemblée Générale le 12 octobre à Brest , la FNAAM , ayant enregistré les difficultés financières de plusieurs associations , demande :

- **Que le principe directeur B.4.4.4 de la Convention sur le travail maritime 2006 soit modifié de manière à y inclure cette contribution obligatoire .**
- **Que la Commission Tripartite Spéciale de la C.T.M. examine cette requête.**

Brest le 12 octobre 2014

CONGRES de la FNAAM à BREST le week end des 11 et 12 octobre 2014.

Après la Rochelle/Pallice 1999, Port de Bouc 2001, le Havre 2004, Lorient 2006, Sète 2008, Anglet 2010, Saint Nazaire 2012 , c'est au tour de Brest d'accueillir la rencontre bi-annuelle des foyers d'accueil. Certes, depuis sa naissance, la Fnaam a été invitée à d'autres rencontres mais aucune n'a autant associé les « maritimes » du port. La ville, la région Bretagne, la Communauté Urbaine, l'Agism, les Pilotes, l'Association des Capitaines de navires, le Bagad de Plougastell, Brest Change, la CCI de Brest, l'entreprise de réparation de navires Damen, la société Lebara, les associations Iswan ,ITF Seafarers Trust, l'Intermarché de Plougonvelin, tous ont participé à l'accueil que nous ont réservé les Amis Brestois des Amis des Marins. Dès l'arrivée, dans la petite sacoche bleue remise à chaque arrivant, nous avons trouvé, outre les cartes et autres documents concernant la ville, un petit livret intitulé « Voyage au cœur du Seamen's Club » qui permet de bien comprendre la vie des bénévoles et celle des marins qui viennent au club. Ecrit par Josiane Guéguen, dans le cadre d'une initiative de l'association Enki, organisatrice du festival des carnets de voyage de Brest ici et ailleurs, qui comme elle le dit elle-même « *au Seamen's Club de Brest, pendant cinq mois , j'ai navigué en pleine mondialisation, dans ces temps de crises économiques ou politiques Je me suis attachée à ces marins qui s'en venaient un soir ou deux, puis s'en allaient sans se retourner.* », son livre, à partir de choses vécues, présente en une trentaine de tableaux, le maximum d'aspects et aussi de problèmes, tous différents que vivent ces marins et bénévoles qui les accueillent. Le lendemain matin, c'est la grande salle de la Chambre de Commerce de Brest qui a été mise à notre disposition pour l'ouverture du Congrès. Après un café d'accueil, c'est Chantal Milhade, Présidente des Amis Brestois, qui avec son équipe a organisé de

façon parfaite cette rencontre qui prend la parole pour souhaiter la bienvenue aux participants. Lui succède Gérard Pelen, Président de la Fnaam qui dans son propos fait part fait part de l'initiative très importante prise par une compagnie de paquebots de croisière : remise aux équipages ainsi qu'aux passagers de tablettes tactiles, qui pourront servir aussi bien pour le service à bord en facilitant et accélérant diverses formalités ou demandes qu'aux marins qui pourront communiquer avec leurs familles. Actuellement quatre satellites sont en place et quatre autres le seront en début 2015. La technologie mise en place par l'opérateur offrira une grande capacité de bande passante. M.Pierre Karleskind , de la Région, rappelle qu'elle est propriétaire du Port et qu'elle a décidé la création d'un Pôle Social Maritime (que nous verrons le lendemain) situé en plein centre du port. Il hébergera les Amis Brestois des Marins, la Touline , le Service social Maritime, ainsi qu'un local pour la Région. C'est ensuite une table ronde sur « le rôle de l'administration dans l'application des dispositions de la convention du travail maritime » avec Serge Nedelec, inspecteur au Centre de Sécurité des navires de Brest, Michel Peron, inspecteur du travail, Hervé Thomas, délégué à la mer et des navires de Brest . Ce dernier prendra le temps de nous signaler « 20 liens sur la terre » document d'informations utiles . qu'on peut obtenir en cliquant « www.parimou.org ou www.ilo.org. Ce sont ensuite nos amis britanniques qui interviennent pour nous parler d'ITF. Si Mme Lesley Hossner a pu faire son exposé en français, par contre c'est en anglais que John McCleod nous parle plus spécialement d'ITF Seafarer's trust. Et enfin pour clore cette matinée c'est le Professeur Patrick Chaumette qui intervient pour évoquer les premiers amendements à apporter à la Convention MLC 2006. Nous nous retrouvons ensuite

tous aux Gens de Mer pour le repas pris en commun.

C'est un autobus mis à notre disposition par la société Damen, l'entreprise hollandaise qui a pris le contrôle de la réparation navale à Brest qui nous attend ensuite à 14h45 pour une visite qui nous conduira au Jardin des Explorateurs avec vue sur la rade de Brest, c'est l'occasion pour un ami du groupe brestois, passionné par l'histoire de Brest, de nous faire un très large exposé sur l'histoire de cette ville et aussi de la Bretagne. La visite du Musée de la Marine a permis d'avoir une idée du triste sort des bagnards qui y étaient enfermés, enchaînés à un compagnon de misère durant les trois premières années d'incarcération, et qui, en cas d'évasion, étaient pourchassés par des gens avides de toucher la prime promise en cas de reprise des évadés. Ils étaient alertés par des tirs de canon tirés par la forteresse, d'où l'expression « tonnerre de Brest ». Nous avons pu voir aussi les lieux où avait dormi la Duchesse Anne, qui ne se déplaçait pas sans son mobilier, ses tapisseries; etc...même pour des séjours très courts, parfois une seule nuit, ce qui représentait un immense travail pour son personnel qui devait démonter, transporter le tout et réaménager les lieux d'étape suivants. Nous n'avons pas eu le temps de poursuivre notre visite car l'autocar prêté par Damen nous attendait pour nous conduire sur le parvis de l'Hôtel de Ville où nous avons été accueillis par le bagad Adarre, qui compte dans ses membres notre ami Thierry Beisser qui a succédé le lendemain à Roger Guillou au poste de Secrétaire Général de la FNAAM; et s'est révélé aussi bon en musique celtique qu'à l'organisation de la rencontre. Après cette aubade nous n'avons eu qu'à gravir quelques marches pour arriver dans la grande salle de l'Hôtel de Ville pour nous entendre souhaiter la bienvenue par l'adjointe du maire. Un verre ou deux et il était temps de rejoindre le fidèle autobus de

Damen pour rallier les Gens de Mer où nous avons retrouvé une occasion d'étancher notre soif avant d'entamer la soirée crêpe typiquement bretonne, dans une ambiance musicale animée par nos « bagadistes » qui avaient échangé leurs cornemuses, bombardes, flûtes traversières, pour des instruments mieux adaptés à la musique qu'ils nous ont jouée. Le lendemain, c'est le Père Alain Drogou, que nous avons eu l'occasion de connaître quand il naviguait à la complaisance, qui dit une messe pour ceux qui le souhaitent. Après cela nous partons visiter le futur local du Seamen's Club dans le Pôle Social Maritime. Il est très bien placé, de dimensions suffisantes, les travaux sont en cours de finition et il ne tardera pas à ouvrir ses portes. Point n'est besoin ensuite de l'autobus Damen pour nous rendre à l'Espace Gireaudeau où nous écoutons l'exposé de M.Demante (société Stet) qui nous donne toutes précisions sur les cartes de téléphone Lebara qu'il représente. Après lui c'est au tour de Dominic O'Donnel de nous présenter Iswan (International Seafarers Welfare..Assistance Network) et de répondre à nos questions. Un café et c'est l'Assemblée Générale de la Fnaam qui donne l'occasion à Gérard Pelen, de nous tenir au courant des différentes démarches entreprises au sein du Groupe qu'il anime au sein du Conseil Supérieur de la Marine Marchande pour arriver à un financement pérenne de nos associations d'accueil et nous propose une motion votée à l'unanimité. Le prochain port qui accueillera, en 2016, la rencontre interports est décidé : c'est Dunkerque. Ainsi le premier tour de France sera bouclé. Et c'est le retour aux Gens de Mer pour le dernier repas pris en commun avant de reprendre le chemin du retour.

Merci et bravo à nos amis Brestois que nous tenons à féliciter pour l'organisation parfaite de cette rencontre : une belle réussite. A.LL..

Le financement des structures d'accueil.

Alors que le Conseil Supérieur des Gens de Mer soutient la proposition de la FNAAM d'une contribution obligatoire des armateurs des navires en escale au financement des associations, la Fédération déplore le blocage actuel sur le vecteur de recouvrement de cette contribution.

G.PELEN, Président de la FNAAM, a envoyé un e-mail à M SCHINDLER, l'administrateur des Affaires Maritimes qui pilota les travaux de l'élaboration de la CTM 2006, au sujet de la motion du congrès de Brest. Il nous en fait part :

« M.SCHINDLER m'a longuement téléphoné en me signalant que :

- nous avons peu de chance de voir la CTM 2006 amendée car il faudrait avoir l'accord de tous les pays du monde sans que nous sachions ce qui se passe ailleurs, savoir ce qui se passe en Europe ne suffit pas car l'Europe n'est pas majoritaire à l'OIT ;
- il nous recommande avant de vouloir agir au niveau mondial de régler nos problèmes au niveau français ;
- nous pouvons demander, par l'intermédiaire des syndicats représentés à l'OIT et particulièrement à ITF, à la commission d'application des normes de l'OIT qu'elle vérifie comment est appliquée la norme en France ;
- il nous recommande de visiter le site « <http://seafarersrights.org> » où nous pourrions télécharger des documents pour les marins, poser des questions et se tenir au courant des textes. nous allons tout de même faire parvenir la motion à l'OIT en espérant que nous aurons au moins une réponse. Nous avons rédigé une fiche explicative que je vous joins.

Depuis quelques années les foyers d'accueil de marins en France et surement dans le reste du monde ont de plus en plus de difficultés financières dues :

- au désengagement de certaines collectivités territoriales dont les budgets pour les subventions aux associations diminuent ;
- le pouvoir d'achat des marins accueillis est faible et ils participent donc moins au budget des associations ;
- le recrutement des bénévoles se fait difficile, ceci rend obligatoire l'embauche de salariés dont il faut assurer les salaires ;
- pour effectuer un accueil de qualité et répondre aux besoins des marins, les associations doivent investir en matériel ;
- les charges dues aux véhicules, au combustible et aux assurances augmentent régulièrement ;

toutes ces raisons font que devant le Conseil Supérieur des Gens de Mer dont les membres sont issus de l'administration, des syndicats et des associations , la Fédération Nationale des Associations d'Accueil de Marins a demandé à ce que les armateurs participent au financement des associations par une redevance obligatoire lors de chaque escale dans un port où existe un foyer d'accueil. Cette participation qui serait très modeste comparée aux frais d'escale (environ 50€) a reçu un accueil favorable de l'ensemble des membres du conseil, malheureusement l'administration qui gère les grands ports maritimes français n'a pas pu établir le moyen de recouvrement.

La CTM 2006 définit dans son principe directeur B4.4.4 – Financement des installations de bien-être - une contribution volontaire par les armateurs, les gens de mer ou leurs organisations. En réalité cela ne fonctionne pas. Un très petit nombre d'armateurs participent en France au financement volontaire des associations par l'intermédiaire d'une subvention ou d'une redevance prélevée par les agents maritimes lors de chaque escale et cela est très différent suivant chaque port. Le 11 avril 2014, les membres de la Commission tripartite maritime spéciale ont examiné et voté les premiers amendements à la Convention du Travail Maritime 2006 relatifs aux garanties financières en matière d'abandon des gens de mer et de responsabilité des armateurs en cas de décès ou de lésions corporelles. Il est donc possible d'amender cette convention. Un nouvel amendement qui rendrait obligatoire la participation des armateurs au financement des associations résoudrait leurs problèmes de financement. Dans la norme A4.4, la CTM 2006 demande aux membres de favoriser la création de conseil de bien-être, dans le cas d'une participation obligatoire des armateurs, c'est cette commission qui pourrait établir comment serait fixée cette participation en fonction des résultats et des besoins des associations.

La Fédération Nationale des Associations d'Accueil de Marins, certaine de vous avoir convaincu que notre demande est légitime, compte sur votre appui pour obtenir cet amendement de la CTM 2006.

/ Ces textes, ainsi que celui sur la Charte d'engagement des places portuaires ont été largement diffusés auprès des foyers d'accueil par les soins de notre ami Thierry Beisser Je ne les joints à ce FPA que pour information. A.LL

La vie des ports

Les Amis des Marins : Notre association est héritière de l'association créée en 1950 à Dunkerque . Elle ne gère pas de foyer , aujourd'hui elle forme des bénévoles qui fournissent leurs services de visites , transports des marins essentiellement au port ouest et organise les visites à l'hôpital, sans oublier le recrutement de jeunes volontaires du service civique. Nous avons tenu notre AG le 10 avril , un nouveau bureau a été mis en place après le CA de juin 2014. Marie-Francoise Darondeau n'a pas souhaité se représenter et elle est remplacée à la présidence par Bernard Ultré, il faut signaler aussi l'arrivée dans le CA de Marie-Chantal Butez au secrétariat. Il faut remercier Marie-Françoise pour son travail désintéressé et exemplaire depuis plus de 30 ans dans l'association et elle effectue toujours visites et transports chaque semaine. Nous avons participé aux travaux de la FNAAM à Brest début octobre (présence de Marie-Françoise

et de Bernard). Un congrès mémorable par la qualité des intervenants et des nombreuses activités proposées , mais surtout par la convivialité des organisateurs et l'occasion de rencontrer et d'échanger avec nos confrères des associations présentes. Un nouveau chapelain est arrivé pour gérer le foyer du port Est , et l'association « Mission to seafarers ». Nous l'avons rencontré à plusieurs occasions dans le conseil de Mission de la mer. Le courant passe bien et un regain d'intérêt partagé entre nos différentes associations pourrait nous aider à trouver des synergies. Nous envisageons de proposer nos services au port Est également. Bien entendu cela rend encore plus aigu la nécessité de recruter de nouveaux bénévoles. Nous y travaillons en communiquant autant que possible avec les associations de jeunes retraités et d'organisme comme « France Bénévolat ».Bernard Ultré

Loon Plage (Dunkerque Ouest) : A Brest, Gérard Pelen nous a fait part du projet d'une compagnie américaine de paquebots de croisière d'équiper ses navires de tablettes pour l'intercommunication entre personnel et passagers mais aussi pour permettre aux marins de communiquer avec leurs familles. J'apprends aujourd'hui qu'un milliardaire américain projette de lancer des satellites en grand nombre, d'un type nouveau, moins coûteux que les autres plus élaborés. Les communications seront donc plus abordables. Nous assistons aussi, dans le domaine des porte-conteneurs à une tendance au gigantisme, navires de plus en plus gros qui peuvent transporter de plus gros tonnages mais sans

augmenter le nombre de marins à bord. Hier s'est tenue la réunion de la Commission Portuaire de Bien Etre au cours de laquelle il a été beaucoup question du financement pérenne des structures d'accueil. Le représentant d'une collectivité locale a souligné le risque que ces dernières ne soient plus en mesure d'apporter une aide importante aux foyers d'accueil puisque la dotation que leur verse l'Etat a été diminuée. Il nous faudra donc trouver les moyens de financement pour continuer à offrir aux marins, même s'ils sont moins nombreux, l'accueil et les services, ainsi que la possibilité de s'évader pendant quelques instants du stress des bords. A LL.

Le Havre : J'espère qu'il n'est pas trop tard, voici la mince contribution havraise, je serai plus prolixe la prochaine fois.Nous sommes toujours dans l'attente de la décision du tribunal concernant l'avenir de l'AGISM. Notre foyer est hébergé par l'hôtel Les gens de mer, qui met aussi à disposition 2 salariés et prend en charge un grand nombre de dépenses. La subvention que nous versait l'AGISM n'a pas été renouvelée cette an-

née, plongeant notre trésorerie à un niveau dangereusement bas. Le plan de redressement présenté par l'AGISM au tribunal fait état du licenciement de nos salariés. Nous attendons avec une très grande impatience la signature de la charte en cours d'élaboration au ministère afin de nous sauver d'une fin d'activité certaine. Notre fréquentation accuse une légère baisse notamment concernant les marins des paquebots. Le Wifi gra-

tuit au terminal croisière incite certains marins à rester sur place évitant les quelques kilomètres en voiture malgré notre foyer chaleureux situé en

Lorient Marin'accueil a été très heureuse de retrouver , à Brest , tous les collègues. Heureuses aussi de voir que de nouvelles personnes arrivent les marins seront accueillis longtemps encore! A Lorient, nous avons fait une demande de subvention "régionale "avec Brest et St Malo. Malheureusement, cela n'a pas été favorable. La commission portuaire de bien être s'est réunie le mois dernier. Les contributions volontaires sont perçues pour 64% des bateaux. Bien sûr, nous sommes assez satisfaits de ces cva. Nous espérons cependant qu'une solution plus

Brest -Octobre 2014.La préparation du congrès a été menée de main de maître par le bureau pour bien des questions administratives. Puis, quelques semaines avant l'événement, nous avons rassemblé les adhérents et leur avons demandé de prendre en charge l'une ou l'autre responsabilité : il en faut du café pour une centaine de congressistes le samedi matin ! Et nous ne voulions pas du café de percolateur qui nous semblait bien clair et surtout long à mettre en route ! Nous avons contacté plusieurs entreprises locales et nous avons pu offrir des petits « kouign aman » qui ont été bien appréciés. Les 35 bénévoles brestois ont vraiment pris plaisir à prendre part à toute cette organisation, chacun ayant une tâche bien définie. Le congrès a vu un tout nouveau déroulement : en lieu et place des témoignages pour chacun des ports, ont eu lieu différentes interventions : une table ronde sur « Le rôle de l'administration dans l'application des dispositions de la convention du travail maritime », avec :

- Hervé Thomas, délégué à la mer et au littoral
- Serge Nedelec, inspecteur au Centre de sécurité des navires de Brest

Nantes Bonjour à tous de l'équipe nantaise. Nous avons eu en juin le plaisir de fêter le 3000^{ème} navire visité par les bénévoles depuis

centre-ville. Les recettes sont par conséquent en baisse, mais nous gardons le moral...Ronan Dornain

pérenne, par l'Etat par exemple, soit mise en place. Nous avons acheté un karaoké philippin qui permet de retrouver des soirées à l'ancienne: sans ordinateurs et avec des plaisirs partagés. Les jeunes de la sauvegarde 56 nous ont fabriqué un comptoir génial: chouette partenariat .Nous avons un nouveau site internet

: www.marinaccueil.com ,Emmanuelle

- Michel Peron, inspecteur du travail.

Puis après l'intervention d'ITF et d'ITF Trust qui ont présenté leurs actions pour les marins, pour le soutien des clubs, le professeur Patrick Chaumette, de l'Observatoire des droits des marins nous a présenté « Les premiers amendements à la convention MLC 2006 ».L'après-midi avec un soleil radieux, nous avons visité le « jardin des explorateurs » et le musée de la Marine ce qui a permis à chacun de découvrir un peu plus de notre belle cité. Le lendemain, Dominic O'Donnel d'ISWAN a expliqué le rôle de cette structure qui répond aux marins à toute heure du jour et de la nuit, intervention qui a été suivie par l'assemblée générale de la Fédération. Ces moments ont permis à tous les membres des différents seamen's clubs présents de discuter ensemble, d'échanger sur leurs difficultés et sur leurs réussites. Tous les adhérents de Brest ont été très heureux d'accueillir le congrès car ce fut l'occasion de belles et riches rencontres. Nous remercions chacun des congressistes d'être venu, d'avoir fait tous ces kilomètres pour partager ces moments. Nous remercions aussi tous ceux, entreprises, administrations, particuliers, qui ont soutenu notre projet et ont crû en notre réussite. Grand merci à la FNAAM ! Chantal Milhade – Présidente du Seamen's club de Brest.

2007, date de mise en place de nos données statistiques. Malgré la baisse du trafic portuaire, le nombre de marins rencontrés, ac-

cueillis au foyer ou transportés reste important et notre modeste boutique commence à être appréciée. Parmi nos tâches, l'accompagnement en toutes circonstances est primordial, et nous avons été amenés en août à ouvrir le foyer à la demande de l'agence AGE-NA de Saint-Nazaire. Il s'agissait d'accueillir l'épouse d'un marin bulgare décédé accidentellement lors de l'escale au terminal de Montoir Multivrac sur le STARA PLANINA, pavillon bulgare, chargement de tourteaux de soja. Le matelot, descendu dans la cale avant les contrôles, a été intoxiqué par les gaz de fermentation de la cargaison. C'est Ludmilla, notre visiteuse de l'équipe du jeudi, qui a assuré la traduction et a soutenu l'épouse du marin jusqu'à l'hôpital. Celle-ci a repris l'avion le lendemain, sans avoir pu rencontrer ni le capitaine, ni l'équipage. Le marin était père de deux jeunes filles étudiantes à l'université. Cet accompagnement a été douloureusement ressenti par tous et tout particulièrement par Ludmilla, femme de marin. Dans notre effort d'ouverture et d'information sur la réalité de l'accueil des marins étrangers dans la ville, nous avons rencontré au cours de l'été tous les armateurs internationaux présents sur la place de Nantes, qui connaissent

La Rochelle : Tout d'abord un grand merci à nos amis brestois qui ont organisé de main de Maître ce congrès qui restera dans les annales pour la qualité de l'accueil, le sérieux des interventions et la richesse des échanges, une organisation parfaite qui mérite encore toute nos félicitations. A ce congrès, lors de l'assemblée générale nous avons abordé la question des demandes –au Ministère- des subventions au titre de l'investissement ; nous avons rappelé que pour Marin'Escale nous étions dans les temps (dépôt du dossier le 2 juillet) la date limite étant fixée à fin Août... or, nous avons appris par un mail de madame Gibertie que cette date avait été avancée au 30 juin, ce qui a annulé notre demande ... Les Affaires Maritimes avaient fait leur travail, mais ce changement de date ne nous a pas été communiqué ni par la fédération ni par madame Gibertie ... Nous avons témoigné notre mécontentement face à des pratiques pour le moins déplorables, et ... nous n'étions pas les seuls à partager cette

bien la gestion des équipages formés de plusieurs nationalités. Nous avons également participé pour la première fois au forum des associations de Rezé, de façon à gagner en visibilité dans une commune que les marins en escale à Cheviré fréquentent beaucoup. Dans la préparation du financement de notre futur foyer, nous avons rencontré pendant l'été les collectivités locales, à savoir Nantes-Métropole, le Conseil Général, le Conseil Régional et la réelle attention portée par les élus à nos activités nous donne bon espoir pour boucler le tour de table financier. L'Etat est aussi partie prenante et nous sommes heureux de constater que tout le monde est « sur le pont », comme le Grand Port Nantes-Saint-Nazaire, prêt à nous aider. Par ailleurs, une de nos commissions a travaillé sur une demande de financement à l'ITF, qui vient de leur être transmise. Notre équipe croise désormais les doigts pour que toutes ces actions aboutissent. . Nous vous souhaitons à tous une bonne fin 2014 et les meilleures conditions possibles pour accueillir chaleureusement les marins pendant les fêtes de fin d'année. Bernard et Dominique

impression. Mais comme l'indiquait Madame Gibertie aux Affaires Maritimes, il est possible (!...) que ces subventions soient reconduites pour 2015 ... Tous les espoirs sont donc permis !... Il est vrai, que la question du financement des foyers ne semble pas trop préoccuper l'Administration, car le Conseil Supérieur du Bien Etre créé depuis plus de deux ans n'a pas encore trouvé de solutions, laissant un certain nombre de foyers dans l'expectative, l'inquiétude voire un grand désarroi face à l'inertie ambiante. A l'époque, nous avions dit que la création d'un tel conseil, risquait – pour reprendre une formule de Clémenceau- d'enterrer pour longtemps la demande. Apparemment, après deux années de conciliabules la conclusion se solde par la formule « dossier complexe, difficile de trouver des solutions ! » Mais ne soyons pas pessimistes, M. Jouffray, président du Conseil, a déclaré en juin : « on tourne en rond depuis deux ans, si la prochaine réunion de cet automne n'aboutit pas, je prendrai rendez-vous avec le Secrétaire d'Etat, et la

solution trouvée risque de déplaire à ceux qui bloquent ». Nul doute que cette menace sera mise en œuvre, si la réunion du 18 novembre se termine encore par un blocage ... Bien évidemment il faudra informer (former ?) le nouveau Secrétaire qui ignore tout de cette situation !... En ce qui nous concerne, nous sommes confrontés à la concurrence, avec l'installation sur le port d'une entreprise privée, qui offre des services –payants – identiques aux nôtres. Cette situation mobilise toute notre énergie et nous avons pris un certain nombre de mesures afin de contrer cette société pour qui le service aux

Bordeaux : Le Seamen's Club du G.P.M.B. devrait ouvrir ses portes en 2015 et cela nous pouvons l'officialiser car l'ensemble de nos partenaires publics (Etat, Région, Département, Communauté Urbaine de Bordeaux) et privés (I.T.F. Syndicat International des Transports Maritimes, l'U.M.P. Union Maritime et Portuaire et le GPMB) se sont définitivement engagés auprès de l'association E.E.G. et assurent la totalité de l'investissement nécessaire à la construction, soit 240.000€, le GPMB assurant pour sa part la mise à disposition du terrain nécessaire, en zone sécurisée et la V.R.D. Merci, bien sûr ! à tous ces partenaires qui ont certainement, ils nous l'ont tous dit, apprécié la détermination de toutes celles et tous ceux (individuels et collectifs) qui ont apporté leurs contributions au développement de l'association depuis juin 2011 : les membres du Conseil d'administration, les adhérents (une quarantaine à ce jour), les associations amies, le Mérite Maritime, le Secours Populaire, CCFD, le Secours Catholique, le chantier Tramasset, les femmes de pêcheurs, Vie Libre, les Scouts de France, la FRMJC, ...les communes limitrophes de Bassens, Carbon-Blanc et Lormont...mais aussi l'Eglise Catholique de Gironde et sa

Port la Nouvelle : L'association a été interpellée par les problèmes de pollution. La Présidente et le Capitaine de Port ont assisté à une Conférence sur la «Méditerranée en danger (MED)» où tous les dangers de la pollution, surtout de plastiques ont été décrits.

marins est synonyme « d'argent ». C'est ainsi que nous avons systématisé nos visites dès l'arrivée à quai des navires, développé l'information vis-à-vis des marins en leur présentant nos différents services et installé une boutique avec de nouveaux produits. Parallèlement nous allons procéder à l'extension de nos locaux en créant une salle WIFI. Le financement est acquis (Communauté d'Agglomération, ITF, Grand port Maritime et Région) et les travaux - confiés à une entreprise d'insertion - devraient débuter en janvier. Jean Munier

Mission de la Mer. Merci aussi à la Presse nationale (Journal la Croix) et aux journaux régionaux (Sud-Ouest) et locaux (écho des collines) pour leurs soutiens. Notre assemblée générale du 25 avril 2014 nous a tous conforté et convaincu de l'importance d'une telle récréation (il n'y avait plus de foyer depuis 1983 !!!) et nous espérons, dans les mois qui viennent, installer des antennes du Seamen's Club basé à Bassens, au plus près des six autres Terminaux que sont : - Bordeaux rive gauche, Blanquefort-Parempuyre, Pauillac, Le Verdon - Ambés,- Blaye. Après la remise de notre dossier auprès des services fiscaux pour devenir association d'intérêt général, nous sommes toujours dans l'attente de leur réponse que nous souhaitons avant la fin de l'année. Après le congrès de la Fnaam, encore merci et bravo à nos amis organisateurs Brestois, nous avons eu le plaisir de recevoir à Bassens certains membres lors de la rencontre régionale (Nantes à Bayonne) de la Mission de la Mer.

Point négatif, notre minibus nous a lâché par la rouille sur le châssis...merci à ITF qui nous a déjà proposé son remplacement..Pierre Haffreinghe

Nous avons de nouveau fait circuler l'affiche de MUTILLAK. Le nouveau Directeur de l'Entreprise Lafarge est venu visiter notre foyer, nous a donné trois ordinateurs et va nous faire visiter son usine. Pour la distribution du pain, Jean Pierre a dû

trouver un nouveau partenaire : La boulangerie Debachy désormais nous donne le pain de la veille, distribué, comme toujours, tous les matins. Nous avons le soutien de notre Pape François (voir le dernier journal trimestriel) . Le 31 août nous avons participé au Forum des Associations. Michel continue à

effectuer notre comptabilité : nos comptes sont équilibrés et nos statistiques sont les suivantes ‘(voir en PJ). Et naturellement les 11 et 12 octobre nous étions à Brest où nous avons retenu et surtout appris les rôles : d’ISWAN, d’ITF et de la FNAAM..

Les marins transportés en 2014

Mois	Nbre marins	Nbre navires	Nbre marins au club	Kilométrage fait Par véhicules
Janvier	20	39	29	162
Février	22	74	68	167
Mars	25	87	81	197
Avril	24	84	72	285
Mai	17	17	65	141
Juin	18	75	67	182
Juillet	18	80	56	124
Août	19		73	110
Septembre				
Totaux	181	657	562	1455

Port de Bouc : Globalement nous pouvons dire que nous avons passé une période estivale et un début d’automne plutôt satisfaisants. La fréquentation a été correcte avec des pics et des creux, mais la moyenne sur l’année est tout de même de 30 marins/soir à PdB et une douzaine à notre annexe au quai Porte-conteneurs, ce qui amènera le total sur l’année à environ 15.000 marins accueillis, en nette augmentation à 2013 et plus proche de notre vitesse de croisière habituelle (environ 17.000). Cette remontée est principalement due à une ouverture plus régulière au PC à Port St Louis. Au niveau de la trésorerie et des finances, classiquement l’été est toujours une période délicate car justement nous manquons de trésorerie (subventions qui tardent à rentrer), entraînant des difficultés pour s’approvisionner et par conséquent un net manque à gagner. Mais depuis septembre la situation s’améliore puisque nous avons touché les aides en retard. On nous a accordé également dans le cadre du dossier de la fameuse Contribution Obligatoire des Armateurs, entre la FNAAM et les autorités (groupe de travail, multiples réunions, etc.) 2 subventions -Une de fonctionnement d’un montant conforme à notre fréquentation en adéquation avec les règles définies. -Une d’investissement pour

la réfection de la toiture de nos locaux. Ces aides sont réellement les bienvenues et je tiens à remercier ici tous les protagonistes qui ont participé à ces décisions. Quant à nos effectifs nous sommes toujours dans la même configuration c.à.d: 8 salariés, mais quelques bénévoles actifs en plus. Durand l’été nous avons accueilli 2 stagiaires Jésuites indiens ; Sahay en juillet et Richard en août, tous deux efficaces et sympathiques et d’une grande aide pendant cette période creuse. Nous avons également mis en place de nouvelles cartes SIM (CHILLI) incluant un forfait Internet intéressant : la carte coûte 20 \$ (15 \$ de crédit) et les TOP UP 10 \$. Apparemment les marins apprécient beaucoup ces cartes très performantes. Je transmettrais les infos à G. Pelen pour diffusion à l’ensemble des foyers. Par contre nous ne commercialisons plus les cartes téléphoniques classiques SEAFARER puisque le distributeur a arrêté. Nous avons aussi effectué plusieurs démarches auprès des élus (député, conseiller régional et départemental) de notre région pour appuyer le dossier de demande de Contribution Obligatoire des Armateurs auprès des autorités. Enfin, nous étions 3 membres de notre association à assister au congrès de la FNAAM à Brest. Unanimement nous pouvons dire que le rencontre s’est très bien

passée, l'accueil et l'organisation par l'association de Brest étant parfaite, bref nous avons été ravis par ce séjour. D'autant plus que nous en avons profité pour rallonger notre escapade, faire un peu de tourisme et

découvrir une région que nous ne connaissions pas. Là aussi ce fut presque parfait puisqu'il faisait beau et nous avons vraiment pu découvrir et apprécier cette belle région. F.Bascove

Marseille : Le vendredi 21 novembre, sous un soleil estival, l'AMAM a fêté ses vingt ans et accueilli, son 300000^{ème} membre d'équipage des paquebots dans son foyer. Nous étions une petite centaine d'amis, bénévoles et salariés de l'AMAM et personnalités maritimes réunis pour cet événement dans le nouveau foyer construit par le port à côté des postes d'amarrage des paquebots. Nos amis de Port La Nouvelle, Sète et Port de Bouc avaient fait spécialement le déplacement pour se joindre à nous.

C'est à l'initiative de l'AGISM le 8 décembre 1993 qu'une réunion regroupant les représentants du monde maritime marseillais fut organisée et que la décision de créer une association pour l'accueil des marins fut prise. A l'origine ce sont des membres de la Mission de la Mer qui fondèrent l'association en 1994. Après la signature d'une convention avec l'AGISM, le foyer de la rue de Forbin fut ouvert. En 20 ans, plus de 65000 marins ont été accueillis, le local est toujours le même mais il a été amélioré. C'est en 2004, à la construction de la gare maritime pour les navires de croisières que le port prévoyait un grand local pour un seamen's club. Très vite ce foyer a eu un grand succès et en 2011 il a été accueilli plus de 47000 membres d'équipage. Des salariés ont été embauchés et l'équipe de bénévoles s'est développée. Les moyens de communication ont été augmentés, 12 ordinateurs fixes, le WIFI, 13 téléphones, une boutique avec des confiseries, des produits asiatiques et de première nécessité et des souvenirs. En 2011, à la suite de la réforme portuaire la gare maritime a été amodiée, nous ne pouvions plus avoir de local et le Port de Marseille -Fos a décidé de construire un bâtiment au bout du quai où sont les paquebots, en tenant compte de nos besoins, le nouveau foyer de 210 m² a été ouvert en mai 2013. Depuis 2004, 300000 marins ont franchi la porte du foyer de la gare

maritime avec un record de plus de 500 marins le même dimanche. « Nous avons compté 299995, 299996, 299997, 299998, 299999 !!! » et le 300000^{ème} marin était un brésilien, serveur au bar sur le COSTA NEOROMANTICA. Pour fêter l'événement nous lui avons offert quelques cadeaux, un diplôme de 300000^{ème} marin, des boules de pétanque en savon de Marseille, des navettes (galette typiquement marseillaise à la fleur d'oranger) des calissons, un livre de photos sur Marseille, une petite bouteille d'huile d'olive, un mug et une tour Eiffel. Ne parlant pas le français et étant trop ému, il n'a pas pu nous dire un petit mot et est vite retourné travailler sur son bateau. La manifestation s'est terminée autour d'un buffet où nous avons pu partager, retrouver quelques anciens et aussi parler de l'avenir.

En 20 ans beaucoup d'événements se sont produits, nos pensées vont vers les membres de l'AMAM qui nous ont quitté, 13 navires en difficultés ou abandonnés ont été aidés, des milliers de navires ont été visités. Quelques dizaines de marins ont reçu la visite de membres de l'association alors qu'ils étaient à l'hôpital. L'accueil dans nos foyers s'est doucement transformé en aide aux communications, la boîte aux lettres pour poster le courrier des marins a disparu, les téléphones et les ordinateurs sont apparus. Dernière évolution, on supprime les téléphones et des ordinateurs fixes pour laisser la place au WIFI, aux ordinateurs portables, aux tablettes et autres smart phones. On ne vend plus de cartes téléphoniques prépayées mais des cartes SIM et des recharges pour les téléphones portables. Un jour les moyens de communication seront accessibles à tous sur les navires, malgré cela, les foyers d'accueil seront toujours nécessaires car les marins voudront toujours quitter leur bord pour se détendre, voir autre chose que le bateau, rencontrer des gens qui

les écoutent et marcher un peu sur la terre
ferme.

Gérard PELEN